

Mercredi, 29 octobre 2014,:

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)  
Commission d'enquête sur la filière uranifère québécoise  
Attn. : Louise Bourdage  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6

**308 P  NP**  **MEM172**

Les enjeux de la filière uranifère au Québec

**6211-08-012**

**Objet : Appui à la filière uranifère québécoise**

---

Madame et messieurs les commissaires,

J'appuie la filière uranifère québécoise parce que je crois fermement que nous ne pouvons passer à côté de tels enjeux bénéfiques pour le Québec et le reste du monde.

Pour maintenir notre qualité de vie telle que nous la connaissons depuis l'ère industrielle, nous avons besoin d'énergie. L'énergie nucléaire est une des sources d'énergie les plus efficaces et peut ainsi contribuer de diverses façon à notre bien-être, que ce soit en contribuant significativement à la production d'électricité ou en étant une source d'énergie alternative permettant d'alimenter le moteur de divers véhicules spatiaux ou sous-marins. L'énergie nucléaire peut s'avérer un choix avantageux dans les pays qui n'ont pas de régimes hydrauliques importants comme au Québec ou qui n'ont pas d'hydrocarbures dans leur sous-sol (que ce soit les sables bitumineux ou le gaz de shale) comme en Amérique du Nord. De surcroît, l'énergie nucléaire produit une très faible quantité de gaz à effet de serre, ce qui s'inscrit dans les politiques de lutte contre les changements climatiques dont le Québec se fait le fervent défenseur.

Même si au Québec, nous avons la chance d'avoir accès à diverses sources d'énergie, je plaide en faveur de l'exploration et l'exploitation de l'uranium dans ma province, ne serait-ce que par solidarité avec les pays qui n'ont pas cette chance. Le Québec a un riche potentiel uranifère qui est connu depuis les années soixante et pourrait fournir les pays qui ont besoin de cette ressource. Des sociétés paragouvernementales comme SOQUEM, créé par le gouvernement du Québec en 1969, ont dépensé beaucoup d'efforts pour explorer cette ressource. C'est le fruit de résultats positifs qui a fait le succès de certaines découvertes d'uranium au Québec. Il serait irresponsable de renoncer à tous les bénéfices économiques liés à l'exploitation de ces gisements, que ce soit par la création d'emplois en région éloignée, en retombées économiques pour les entreprises d'ici ou pour la collectivité via le paiement de taxes et les redevances minières.

De plus, nous avons le privilège d'habiter un pays qui a des règles encadrant l'exploration et l'exploitation de l'uranium qui servent de références à travers le monde (commission canadienne de sûreté nucléaire). Il est donc essentiel à l'échelle planétaire que l'uranium provienne de pays producteurs à l'intérieur desquels les sociétés minières y appliquent des pratiques exemplaires, comme c'est le cas en Saskatchewan.

Isabelle Robillard  
Géologue :

7667, avenue de Châteaubriand  
Montréal, Qc  
H2R 2M2  
Courriel : robillard.i@videotron.ca